

Image not found or type unknown



Reprise d'une location en fin de bail

Par **Soulanjo**, le **17/12/2014** à **17:32**

Bonjour !

Je viens de mettre en location un appartement en rez-de-chaussée situé dans une maison individuelle, dont j'occupe l'étage.

A la fin du bail de 3 ans, puis-je reprendre ce logement loué pour l'occuper moi-même et mettre alors en location celui de l'étage ?

Merci pour votre réponse..

Cordialement ;